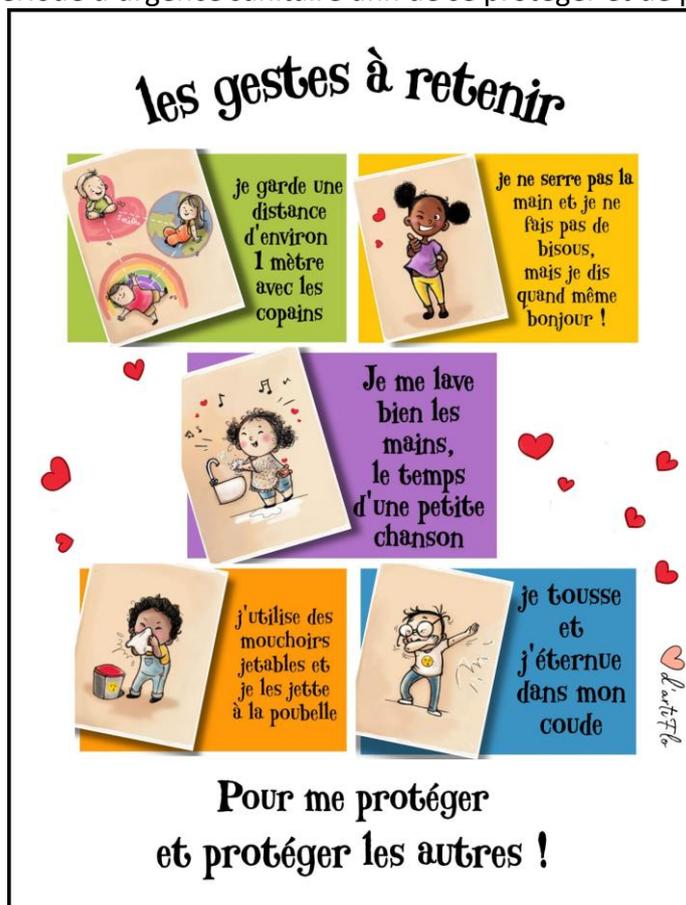


ECOLE ARZMAEL

Ces nouvelles règles de vie sont applicables dans toute l'école.

Pour le bien de tous, elles ont pour but d'expliquer aux enfants et à leurs parents les comportements à adopter pendant cette période d'urgence sanitaire afin de se protéger et de protéger les autres.



L'accès à l'école durant les heures scolaires s'effectue par le portail vert (sauf les GS d'Astrid DESCAMPS qui passeront par la porte extérieure de la classe) aux horaires spécifiques à chaque classe :

- entrée de 8h30 à 8h40 : CM2, CM1-CM2 bil, CE2 sortie : de 16h00 à 16h10
- entrée de 8h40 à 8h50 : CE1-CE2 bil, CE1, CP sortie : de 16h10 à 16h20
- entrée de 8h50 à 9h : GS, GS/CP bil sortie : de 16h20 à 16h30

Aucun parent n'est autorisé à rentrer dans l'enceinte de l'établissement sauf accord explicite d'un personnel de l'école. Il devra alors porter un masque et se laver les mains en arrivant.

Seuls les parents de GS bil pourront accompagner, avec port du masque obligatoire, leur enfant jusqu'au grand préau. Le soir ou à midi, l'enseignante les emmènera au portail vert.

Attention : ce portail sera fermé à 9h00 **ET** il n'y aura pas de rentrée possible par le hall d'accueil.

➤ Ce que je dois respecter dès mon arrivée à l'école et tout au long de la journée.

- **Les horaires** : il faut être ponctuel. J'arrive à l'heure (ni en avance, ni en retard). Je ne discute pas avec mes amis devant l'école. Je respecte la distanciation physique. Si j'arrive en retard, la directrice peut me renvoyer à la maison.

A. Quand j'entre dans l'école le matin ou l'après-midi.

- **1. Se saluer :** je fais un signe de la main. Pas d'embrassade, ni poignée de mains, ni accolade, ni câlin. On ne se touche pas.
- **2. Déplacements :** j'entre dans l'école, je ne dépose pas mon cartable, je marche directement vers la classe.
- **3. Lavage des mains obligatoire :**
 - Je respecte les marquages au sol devant les toilettes, je ne double pas.
 - En arrivant à l'école, je passe aux toilettes me laver les mains avec du savon et pendant 20 secondes (Je chante « La souris verte » dans ma tête ou tout haut).
 - Toilettes près de la classe de Babette seront réservées aux classes de CP, GS/CP, CE2.
 - CE1-CE2 bilingue dans les toilettes de leur bâtiment.
 - Les toilettes près du préau seront réservées aux CE1, CM2, CM bil.
- **4. Besoins naturels :** si j'en ai besoin, je vais aux toilettes et me lave à nouveau les mains. Attention, les déplacements aux toilettes pendant la classe seront fortement réduits. Je prends donc mes précautions.
- **5. Le rang :**
 - Je vais me ranger devant mon enseignant(e) et j'attends. Je ne joue pas.
 - Je respecte les marquages au sol. Je ne bouge pas de ma place.
 - Je suis mon enseignant(e), je marche en file indienne en respectant le 1 mètre de distance. Je ne double pas, je ne me rapproche pas de l'enfant devant moi.
 - J'écoute attentivement les consignes qui me sont données par l'enseignant(e) avant d'entrer en classe.
- **6. L'entrée en classe :**
 - Je m'installe calmement à la place qui m'est attribuée, je ne peux pas me lever et me déplacer librement en classe.
 - Je mets mon manteau sur le dossier de ma chaise.
 - J'écoute les consignes qui me sont données.

B. La récréation.

- Je sors en file derrière mon enseignant(e). Je marche jusqu'aux toilettes.
- Je respecte les marquages au sol devant les toilettes, je ne double pas.
- Je me lave les mains (**obligatoire**) avec du savon et pendant 20 secondes (je chante « La souris verte » dans ma tête ou tout haut). Je vais aux toilettes et **me lave à nouveau** les mains.
- Je reste dans l'emplacement de récréation attribué à ma classe.
- Je reste à 1 mètre de distance de mes amis.
- Pas de jeux (ballons ou autres jeux de la malle)
- Je peux marcher, me promener, discuter, m'asseoir et papoter toujours en respectant la règle de 1 mètre de distance.
- Je ne vais pas jouer sur les structures de jeux, ni dans les buts, ni m'asseoir autour des tables.
- L'environnement : je ne vais pas dans le coin jardin.
- Quand la cloche sonne, je me range **tout de suite** (trop tard pour aller aux toilettes), voir point 5, un passage lavage des mains sera organisé par l'enseignant (e).

C. La sortie des classes le midi ou l'après-midi.

- 1. Mon enseignant(e) organise un lavage des mains en classe ou aux toilettes.
- 2. Les enfants de la garderie se mettent sur le marquage réservé à cet effet et attendent sans bouger.
- 3. Les autres suivent l'enseignant(e) jusqu'au portail vert. **Sortie 1 par 1**
- 4. Je rentre chez moi directement !

D. Enfants allant à la cantine ou au centre de loisirs

- Je me range sur les marquages réservés à cet effet. J'attends sans bouger.
- Lorsque le rang avance, je ne double pas.

E. Ce qui dérange.

- arriver en retard.
- abîmer le matériel et les locaux
- frapper sur les vitres des classes
- utiliser un vocabulaire en argot (*gros mots*) envers ses camarades ou le professeur.
- crier sur la cour car toutes les classes ne sont pas en récréation en même temps.

F. Ce qui est interdit.

- cracher sur le sol et pire, sur quelqu'un. Si je le fais, je ne serai plus admis(e) à l'école.
- jeter son mouchoir sur le sol
- toucher les autres
- laisser son cartable n'importe où
- appeler les maternelles à la barrière en bois et les approcher ou toucher.
- s'accrocher aux transversales de buts de football ou au panier de basket-ball.

G. Ce qui peut faire mal.

- courir dans la descente goudronnée des bâtiments qui correspondent à la classe de cycle 3 bilingue.
- insulter un enfant ou un adulte

H. Ce qui peut être dangereux.

- monter sur les talus, les bâches ...
- jouer avec les portes.
- rester sur son vélo personnel dans la cour primaire.
- utiliser les vélos (maternelle) en dehors des récréations et sans l'accord des enseignants

En cas de non-respect des règles citées ci-dessus, voici les sanctions qui pourraient être appliquées, après récidive.

Elles seront adaptées à l'âge des élèves ou à la gravité des faits, selon l'appréciation des enseignants et de la directrice.

Petites sanctions :

- expliquer aux enfants plus jeunes la (les) bêtise(s) à ne pas faire.
- nettoyer les dégâts commis et s'excuser.
- perdre son permis de jouer temporairement.
- être privé de récréation.
- copier le règlement de l'école une ou plusieurs fois.

- faire un exposé écrit sur les conséquences possibles de ses actes.
- rencontrer la directrice.

Sanctions importantes :

- s'entretenir avec la directrice et un délégué de classe (en présence ou non des parents).
- fournir du matériel neuf identique à celui qui a été détérioré volontairement.
- raccourcir la durée de la récréation.

Sanctions en cas de non-respect des gestes barrière après 3 remises à l'ordre :

-être exclu(e) de l'établissement jusqu'à la fin de la crise sanitaire.

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève :

Les symptômes évocateurs sont :

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Conduite à tenir :

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale.
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrières.
- L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant.

En cas de test positif :

- La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.
- Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. **Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.**
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade par l'école.

Visa de l'élève primaire :

Parents :

Professeur :

Chef d'établissement :

